

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

| | | |
|-------------------------|------------|--|
| Date de convocation | 11/09/2025 | L'an deux mil vingt-cinq, le mardi seize septembre, à 12h30 |
| Conseillers en exercice | 11 | Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE, |
| Présents | 7 | |
| Absents | 4 | |
| Pouvoirs | 0 | |

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Jean-Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Sylvain DOLIVET.

Absents : Valérie DION, Ludovic ROUABLÉ, Kévin ROSIER, Séverine GRANDEMANGE

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2025

Nombre de votes exprimés : Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0

TRAVAUX A LA MAIRIE – REMPLACEMENT DES MENUISERIES

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° DCM 12-2025, il a été acté le remplacement des menuiseries de la mairie. Afin de conserver un aspect plus authentique, un devis pour la pose de croisillons sur les vitrages a été demandé à M. Richer dont le devis a été retenu. Le nouveau devis s'élève 29 472,49 € TTC soit un coût supplémentaire de 1098.43 €

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **DÉCIDE** de retenir la proposition de la société Damien Richer pour un montant de 29 472,49 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Nombre de votes exprimés : Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire annonce avoir été alerté par les agents du service technique qu'à l'occasion des travaux réalisés pour le compte du Conseil Départemental, l'entreprise en charge de la réalisation de l'enrobé avait poussé le goudron vers les côtés et que par conséquent, des morceaux de bitume sont désormais dans le caniveau. Un courrier sera adressé au STA.

Madame Mélanie Ossant propose que les travaux d'engazonnement du cimetière soient réalisés prochainement (après la Toussaint). Dans la mesure où ces travaux ont été budgétisés, l'ensemble des membres présents approuvent, il faudra néanmoins être vigilant à la prestation retenue pour être certain de la qualité.

Madame Mélanie Ossant informe qu'un arbre est prêt à tomber et donc, potentiellement dangereux entre la cave Bodelle et le Vau Rozet. Un courrier sera envoyé au propriétaire

Monsieur Sylvain Dolivet ajoute qu'un propriétaire à quant à lui délimité sa parcelle avec des piquets et de la ficelle et que par conséquent les agents ne pourront faucher méticuleusement.

Il est rappelé l'importance du bon entretien des parcelles et de la nécessité de responsabiliser chacun.

Monsieur Christian Saget annonce que le remplissage du réservoir incendie au carrefour des 4 routes pourrait avoir lieu la première quinzaine de décembre. Un chauffeur est prévu pour le transport de l'eau, mais il manque une personne pour assurer la surveillance de la motopompe. Il y aurait 4 rotations par jour, sur 10 jours. Monsieur Jean-Claude Vauguet suggère que les élus se portent volontaires afin de ne pas mobiliser les agents du service technique. Des précisions seront demandées à la CCTOVAL.

Monsieur Christian Saget annonce que les travaux à la station de relevage située près de l'étang ont débuté ; 3 buses sur 4 ont déjà été posées à ce jour.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 21 octobre.

La séance est levée à 13h25.